NEUDORFF®
Depuis 1854
au service de la nature

Utilisable en Agriculture Biologique

Anti-Limaces Ferramol

Composition

9,9 g/kg phosphate ferrique hydraté (0,99 %).

Utilisation

Efficacité et contrôle. L'Anti-Limaces Ferramol attire toutes les limaces. Après ingestion de l'Anti-Limaces Ferramol, les limaces cessent de se nourrir : le produit a un effet coupe-faim. Ensuite, les limaces se retirent dans leur abri et y meurent ce qui a également pour effet de limiter les traces de bave des limaces. L'efficacité est mise en évidence par la diminution des dégâts dans votre potager. Efficace également contre les escargots des jardins. Délai avant récolte 5 jours.

Méthode Application

5 g/m² (environ1 cuillère à café bien remplie). Epandre les granulés de l'Anti-Limaces Ferramol® uniformément entre les cultures en début de soirée, quand les limaces quittent leur abri. Les granulés de l'Anti-Limaces Ferramol® doivent être épandus d'un geste large sur l'ensemble de la surface à protéger dès l'apparition des premiers dégâts.

Ne pas faire de petits tas ni entourer une seule plante avec les granulés. Si le lendemain la totalité ou une partie des granulés a été mangée, il faut en épandre à nouveau, de cette façon on élimine également les nouvelles limaces.

En cas de sol très sec il est recommandé d'arroser légèrement le sol, ce qui rend les granulés plus appétissants pour les limaces. Si la structure du sol est trop grossière, nous vous recommandons de le lisser pour éviter que les granulés ne tombent dans les fissures et soient inaccessibles pour les limaces.

CIBLE
Limaces

USAGE
Grand Public

ZONES D'UTILISATION
Cultures

RÉFÉRENCE
617061 : 500g 12/carton
617062 : 1kg 14/carton
619158 : 1kg+20% BOX
617065 : 2kg 5/carton

DISTRIBUÉ PAR : ARMOSA SAS - 209-217 Avenue de la république, Parc de la croisée, B1-B2, 93800 EPINAY SUR SEINE - 04 90 02 16 20 / info-fr@armosa.eu / www.armosa.eu

Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit en application du règlement CE n° 834/2007
Produit dangereux, respecter les précautions d'emploi, voir les phrases et les symboles de mise en garde sur l'étiquette du produit.